

1 mètre



La sécurité routière – Une responsabilité partagée

Pour plus d'information, consultez le novascotia.ca/tran.



Que vous soyez automobiliste ou conducteur, signalez vos intentions, soyez patient, faites toujours attention aux autres utilisateurs de la route.

COMMENT PARTAGER LA ROUTE EN TOUTE SÉCURITÉ

Directives pour les cyclistes :

- Conduisez l'un derrière l'autre sauf pour doubler un autre cycliste.
- Conduisez du côté droit de la route. Vous pouvez utiliser une plus grande partie de la voie lorsque vous êtes dans un rond-point, lorsque vous tournez à gauche ou pour éviter des obstacles.
- Utilisez les voies cyclables désignées, lorsqu'elles sont disponibles et libres d'obstacles.

Et n'oubliez pas :

- Empruntez un chemin droit et prévisible. Ne vous faufilez pas entre les voitures. Si vous ralentissez la circulation, déplacez-vous sur le côté de la route dès qu'il est sécuritaire de le faire.
- Vous pouvez doubler à droite lorsque les voitures ne bougent pas, mais soyez alerte. Ce ne sont pas tous les conducteurs qui font attention aux cyclistes.
- Soyez visible aux autres utilisateurs de la route. Utilisez des lumières au crépuscule et le soir, et portez des vêtements réfléchissants ou aux couleurs vives.

Directives pour les automobilistes :

- Laissez au moins un mètre (trois pieds) d'espace entre la voiture et un cycliste que vous doublez.
- Vous pouvez traverser la ligne jaune pour doubler un cycliste s'il est sécuritaire de le faire. Ne doublez que si aucun véhicule ne circule en direction opposée. S'il est impossible de doubler en toute sécurité, attendez.
- Ne conduisez ou ne stationnez pas dans les voies cyclables sauf pour éviter un obstacle, pour doubler une voiture qui tourne à gauche ou pour suivre les directives d'un policier.

Et n'oubliez pas :

- Les cyclistes ne peuvent pas toujours rester à l'extrême droite de la route. Il arrive parfois que le bord de la route soit en mauvais état ou il est possible que le cycliste se prépare à faire un virage à gauche.
- Faites attention aux cyclistes à votre droite lorsque vous êtes arrêté dans la circulation ou avant de faire un virage à droite.

Pour plus d'information, consultez le novascotia.ca/tran.

